




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-27**

Séance publique du

1 février 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc183726-DE-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE VERDUN PRECHEURS ET DES RUES
ADJACENTES DU PALAIS MONCLAR ET DE LA RUE THIERS - ACTUALISATION DE LA FICHE
OPERATIONNELLE**

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Claude MAINA, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T. Infrastructures

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2016

Nomenclature : 8.3
Voirie

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BOUDON Jacques

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE VERDUN PRECHEURS ET DES RUES ADJACENTES DU PALAIS MONCLAR ET DE LA RUE THIERS - ACTUALISATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération du 09 février 2015, vous avez approuvé le programme des travaux et décidé de lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour cette opération, ainsi que l'adoption de la fiche opérationnelle.

Je vous informe que la procédure de concours a permis de retenir 5 équipes admises à concourir. Elles doivent remettre leurs esquisses au plus tard le 19 février 2016 afin que le jury se réunisse en mars pour sélectionner le projet retenu.

Parallèlement, la fiche opérationnelle individualisée doit être actualisée pour tenir compte des éléments nouveaux à prendre en compte, notamment les actions de communication et d'animations autour des fouilles archéologiques, ou encore les actions et travaux d'accompagnement liées à la réorganisation des lignes de bus suite au déplacement du marché alimentaire sur le Cours Sextius. Une nouvelle répartition est proposée sans impact sur le montant global de l'opération.

Le programme de cette opération étant constitué de :

- place Madeleine
- place des Prêcheurs
- place Verdun
- rues Thiers / Peyresc et adjacentes au Palais de Justice
- passage entre la rue Rifle Rafle et la place des Prêcheurs

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la fiche opérationnelle individuelle ci-annexée qui permet de définir les seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter toutes participations financières auprès des partenaires privés ou publics,
- **DIRE** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale fera recette des sommes correspondantes.

DL.2016-27 - REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE VERDUN PRECHEURS ET
DES RUES ADJACENTES DU PALAIS MONCLAR ET DE LA RUE THIERS -
ACTUALISATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

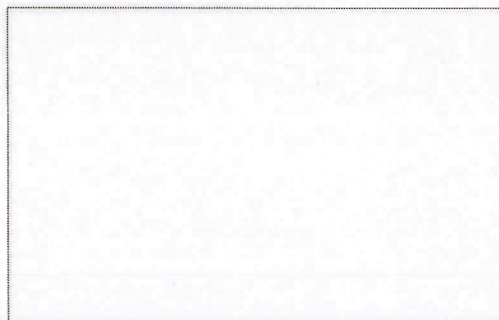
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



**DEMANDE DE MODIFICATION
FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE**

OBJET : REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE PALAIS PRECHEURS

I – INVESTISSEMENT :

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Fournitures et Services après programmation		
Maîtrise d'oeuvre des travaux objet du concours	673 400	Marché passé après concours
Assistance à maîtrise d'ouvrage (SPS, contrôle...)	250 000	Marchés spécifiques (petits lots)
Actions de communication	200 000	Marchés à bons de commande existants.
Montant total des fournitures/services et procédure : 1 123 400 € HT soit 1 348 080 € TTC		
→ Travaux		
Archéologie préventive	542 000	
Travaux VRD	8 417 600	Appels d'offres
Travaux Pluvial	1 100 000	Marchés à bons de commande
Travaux d'accompagnement	1 500 000	Marchés à bons de commande
Montant total des travaux et procédure : 11 559 600€ HT soit 13 871 520€ TTC		

Pour information : Montant global de l'opération € TTC en Investissement 15 219 600
--

II – FONCTIONNEMENT :

Désignation de la dépense	Montant € HT
Archéologie préventive	200 000

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant, ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.



Rue des Bouteilles

Rue des Chaudronniers

Rue Monclar

Rue Peyresc

Rue Monclar

Rue Fabrot

Rue Portalis

Place de la Madeleine

Rue Chastel

Rue Manuel

Rue David

Rue Thiers

Place Verdun